La rapidité avec laquelle ce Diſcours a été compoſé, vu que l'auteur ſe propoſoit de le prononcer le jour même qu'on fit les réjouiſſances ſolemnelles pour la levée du ſiege, ne me permet pas de remarquer quelques légeres inexactitudes, ſinon pour donner l'idée de les corriger dans une nouvelle édition, qui ſans doute ne tardera pas d'avoir lieu. Il eſt dit dans une note qu'*en 1683 Vienne fut défendu par le prince Charles de Lorraine*; il faut, *défendu par le comte Conrard-Balthaſar de Staremberg*. Le prince Charles commandoit l'armée impériale, d'abord retranchée dans l'iſle de Schut, puis jointe à celle du roi de Pologne. —— P. 44. l'orateur dit en parlant des François, *peuple étonnant par la hauteur de ſes deſtinées, qui le plaçoient au-deſſus des autres peuples*. Il faut lire, je penſe, *étonnant par la ſingularité de ſes deſtinées*. Quant à ce qui ſuit *qui le plaçoient au-deſſus des autres peuples*, cela regarde ſans doute l'importante leçon ſur les ſuites funeſtes d'une corruption incroyable, donnée *ex ſpeciabili & eminenti loco*, dont certainement les *autres peuples* profiteront, mais ſans envier une telle *hauteur de deſtinées*. Du reſte, ſi l'auteur vouloit maintenir le ſens tout-à-fait littéral, il auroit un très-ſpécieux argument *a poſteriori*, dans l'axiome ſi connu & ſi fatalement vrai : *Corruptio optimi peſſima*.